

Je prends soin de ma santé, Quels sont mes droits ?

Public :

- Toute personne souhaitant connaître ses droits à la santé (Sécurité Sociale)

Prérequis :

- Comprendre le français

Effectif : 6 à 8 personnes

Durée : 2 heures

Formateur : assistant social ou travailleur social (H/F)

Modalités pédagogiques :

Formation s'appuyant sur la participation active et l'implication des apprenants.

- Apports méthodologiques
- Travaux individuels

Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation au fur et à mesure de la progression,
- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences,
- Un suivi personnalisé pourra être mis en place (contactez la responsable de l'organisme de formation),

Sanction visée :

- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation

Les objectifs de l'atelier :

- Identifier les structures compétentes facilitant vos droits à la santé
- Se questionner sur ses droits
- Définir les critères d'éligibilité de la sécurité sociale (PUMA)
- Définir les critères d'accessibilité à la C2S

Le programme de l'atelier :

Tour de table de présentation des participants et du formateur,
Vérification des prérequis,
Présentation du programme et des objectifs de la formation,
Recensement des attentes des participants.

- Les missions et les rôles de la sécurité sociale,
- Les bénéfices d'être affiliés à la sécurité sociale,
- Les critères d'accès à la sécurité sociale,
- Le fonctionnement d'un remboursement de frais de santé avec la nécessité d'avoir une complémentaire santé,
- La PUMA nécessaire pour associer votre famille,
- Les rôles de la C2S (Mutuelle complémentaire – ancienne CMUC).

Bilan et synthèse de la formation
Emargement électronique
Evaluation de la satisfaction